



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 21 novembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Delphine BLAYA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean DUBUET
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Madame Laurence GERBET	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Madame Stéphanie MODDE	

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Emmanuel BICHOT pouvoir à Madame Laurence GERBET
	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Madame Céline RENAUD
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Gaston FOUCHERES
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Convention de financement de travaux relative aux extensions du réseau public d'eau potable et du réseau public d'assainissement de la rue de Thoisy à Dijon permettant le raccordement d'un futur programme immobilier**

Les réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Thoisy à Dijon nécessitent une extension du réseau d'eau potable et d'assainissement existants pour permettre le raccordement et ainsi viabiliser une opération immobilière en projet.

Ces extensions réseaux d'assainissement et d'eau potable sont réalisées à la demande et à la charge de l'indivision PRIVOT – ARNOULD – SALAMONE qui porte l'opération immobilière en cours.

L'extension du réseau d'assainissement sera constituée de collecteurs en PVC CR16 de diamètre nominal 200 mm sur une longueur totale de 80,00 ml. L'extension ne tient pas compte de la création des branchements qui seront réalisés par le délégataire du service public de l'assainissement ODIVEA à la demande et à la charge de l'indivision PRIVOT – ARNOULD – SALAMONE.

L'extension du réseau d'eau potable sera constituée de canalisations en fonte de diamètre nominal 100 mm sur une longueur totale de 65,00 ml. L'extension ne tient pas compte de la création des branchements qui seront réalisés par le délégataire du service public de l'eau potable ODIVEA à la demande et à la charge de l'indivision PRIVOT – ARNOULD – SALAMONE.

Les travaux d'extension, estimés à 67 379,03 € H.T. soit 80 854,84 € T.T.C., comprennent le coût des travaux, les frais de mission complète de maîtrise d'œuvre hors phase ACT, le coût des essais de compactage de tranchée, le coût de vérification l'étanchéité des futures antennes d'assainissement et d'eau potable, les frais des raccordements réalisés par le délégataire des services publics de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que les frais de communication destinée aux riverains et au grand public.

Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Dijon métropole et refacturés à l'indivision PRIVOT – ARNOULD – SALAMONE.

Cette convention régit les modalités de réalisation de ces travaux et son financement.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention de financement de travaux, ci-jointe,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	